

# La dignité qui couvre tous les péchés

Publié le 5 mai 2026 · Abbé Nicolas Cadiet · 4 min de lecture



*Au nom de la dignité humaine, le pécheur est intouchable.*

A l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de la peine de mort dans l'État américain de l'Illinois, le pape Léon XIV a repris à son compte la décision de son prédécesseur de rejeter par principe la peine capitale<sup>[1]</sup>.

Pour appuyer sa déclaration, il s'appuie sur « ses récents prédécesseurs » qui ont recommandé de faire justice et protéger les citoyens sans aller jusqu'à cette extrémité. A vrai dire il lui est difficile de s'appuyer sur Jean-Paul II pour rejeter le principe de la peine de mort comme contraire à l'Évangile, puisque le Catéchisme de l'Église Catholique promulgué en 1992 affirmait :

*L'enseignement traditionnel de l'Église n'exclut pas [...] le recours à la peine de mort, si celle-ci est l'unique moyen praticable pour protéger efficacement de l'injuste agresseur la vie d'êtres humains<sup>[2]</sup>.*

## Catéchisme de l'Église catholique §2267

Le motif avancé par François puis Léon XIV est que « *la dignité de la personne ne se perd pas, même après la commission de crimes très graves* ». C'est en vertu du même principe que *Dignitatis humanae* affirme que le droit à la liberté religieuse est inaliénable :

*Le droit à cette exemption de toute contrainte [en matière religieuse] persiste en ceux-là mêmes qui ne satisfont pas à l'obligation de chercher la vérité et d'y adhérer », puisque c'est « en vertu de leur dignité » que les hommes doivent chercher par eux-mêmes la vérité.*

*Déclaration Dignitatis Humanae §2.*

Et pourtant l'emprisonnement, les travaux forcés infligés aux criminels, ne paraissent pas immoraux, quoiqu'ils violent la liberté à laquelle un homme peut aspirer en vertu de sa dignité. Et n'est-ce pas Dieu lui-même qui a laissé « *la mort entrer dans le monde*<sup>[3]</sup> » comme punition du péché ? Dieu ne respecte donc pas la dignité humaine ? Que s'est-il passé ?

Il se passe qu'on perd sa dignité en commettant le péché : « Par le péché l'homme s'écarte de l'ordre prescrit par la raison ; c'est pourquoi il déchoit de la dignité humaine<sup>[4]</sup>. » En d'autres termes : « L'homme qui abuse du pouvoir qu'on lui a donné mérite de le perdre<sup>[5]</sup>. » Ce que Léon XIII reprend :

*Si l'intelligence adhère à des opinions fausses, si la volonté choisit le mal et s'y attache, ni l'une ni l'autre n'atteint sa perfection, toutes deux déchoient de leur dignité native et se corrompent.*

*Léon XIII, encyclique Immortale Dei, 1<sup>er</sup> novembre 1885.*

Sans le dire, on est passé de la notion antique de dignité fondée sur la ressemblance à Dieu et sur la noblesse de vie, dignité qu'on perd par le péché, mais qui peut être retrouvée par la conversion et par la grâce, à la notion moderne, inspirée par la théorie kantienne, qui érige l'homme comme la fin de toute action humaine<sup>[6]</sup>. La notion actuelle de dignité est devenue indifférente au bien et au mal pour la punition des crimes, indifférente au vrai et au faux pour la tolérance des faux cultes. Elle couvre finalement tous les péchés et on ne s'étonne plus que les coupables soient souvent mieux traités que les victimes.

## Notes de bas de page

1. Message vidéo du 27 avril 2026. Texte disponible via <https://www.vatican.va/content/leo-xiv/en/messages/pont-messages/2026/documents/20260424-videomessaggio-illinois.html>
2. Le pape François a fait changer ce texte le 11 mai 2018.
3. Rom 5, 12
4. Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIa IIae q.64 a.2 ad 3.
5. Ibidem IIa IIae q.65 a.3 ad 1.
6. Cf. Guilhem Golfín, « Narcisse sans visage, ou la dignité subvertie » in Bernard Dumont,

Miguel Ayuso, Danilo Castollano (dir.) *La dignité humaine, heurs et malheurs d'un concept malmené*, Paris, Pierre-Guillaume Roux, 2020, pp.61–88.

---

Source : [laportelatine.org/formation/crise-eglise/la-dignite-qui-couvre-tous-les-peches](https://laportelatine.org/formation/crise-eglise/la-dignite-qui-couvre-tous-les-peches)

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France